

## Réforme du système compétitif

Cette saison, la Fédération Française de Gymnastique nous propose de nouveaux formats de compétitions. Pas facile de tout comprendre lorsqu'on découvre le calendrier sur le tableau de l'AGK, avec ses flèches dans tous les sens. Voici un essai de décryptage.

La Fédération a commencé par nous classer les gymnastes dans différentes filières. Elles sont au nombre de 3 :

- L'élite : nous ne sommes pas concernés ;
- La performance : pour les gymnastes confirmés ;
- Le fédéral : pour les gymnastes débutants à intermédiaire.

Commençons par la partie la plus simple à comprendre et, pour cause, le fonctionnement n'a pas changé par rapport à ce que nous connaissons.

### La performance :

Les gymnastes confirmés sont ceux qui sont susceptibles de travailler sur le code de pointage (règlement de la Fédération internationale de gymnastique) avec quelques aménagements.

Comme écrit plus haut, pas de changements, des compétitions par équipes et des compétitions individuelles. On commence au niveau départemental, on se qualifie pour le championnat régional, on se qualifie pour le championnat de regroupement de région (anciennement zone) et enfin on arrive, si tout se passe bien, au championnat de France.

Facile... Il suffit juste de maîtriser quelques difficultés, les saltos, les vrilles, les tsukahara ou autre lune salto, soleil... Bref, on a du travail...

### Le fédéral :

C'est là qu'il y a toutes les flèches sur le tableau.

Commençons par le plus simple, là, il n'y a plus de compétition individuelle. Il ne reste que les championnats par équipes.

2 niveaux : le **Fédéral A** et le **Fédéral B**.

Le Fédéral A se termine au championnat de France fédéral A.

Le Fédéral B se termine à la région (on peut dire que ça correspond à l'ancienne DR).

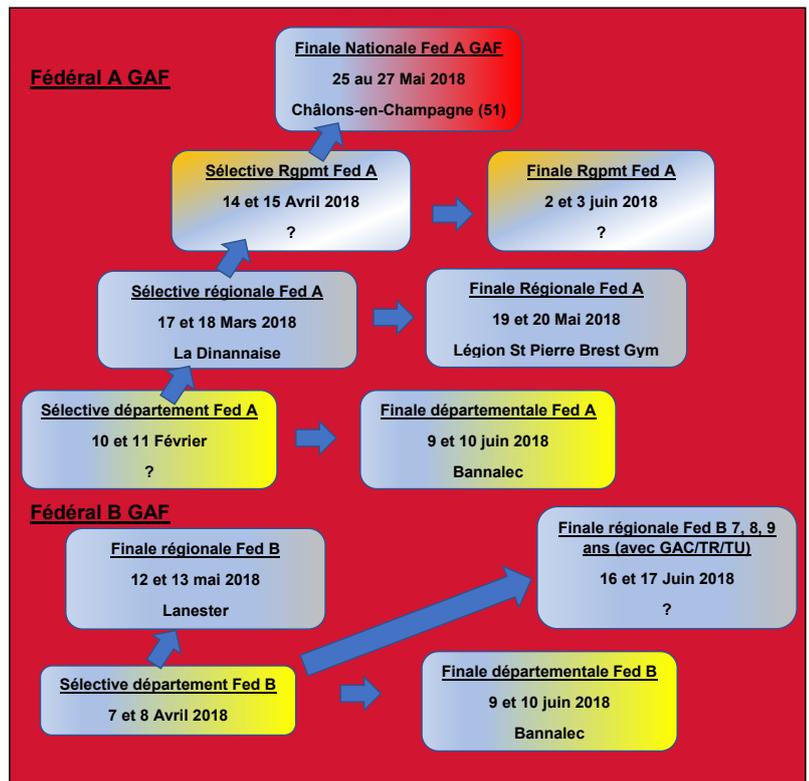
Comment arrive-t-on au championnat de France ?

On s'engage au premier niveau, le championnat départemental qui se nomme désormais «sélective départementale». Un quota est défini pour atteindre le niveau supérieur qui est la sélective régionale. Si on est dans le quota, on passe en «sélective régionale». Sinon, on disputera la finale départementale qui sera la dernière compétition des équipes non qualifiées.

Nous étions dans le quota, et nous avons acquis le droit de participer à la sélective régionale. La problématique est la même, le niveau suivant, le regroupement (anciennement zone) fixe un quota qualificatif. On est dans le quota, on participe à la sélective de regroupement, sinon, ce sera la finale régionale.

Et on continue, à l'échelon du regroupement où le dernier quota donne l'accès au championnat de France Fédéral A. On est dans les quotas, direction les championnats de France, sinon, ce sera la finale de regroupement.

Bien sûr, que ce soit en performance ou en fédéral, il existe plusieurs catégories. De quoi pour l'ensemble des entraîneurs d'attraper des cheveux blancs...



### Calendrier

- **Noël Petite enfance** :
  - vendredi 15 décembre et
  - samedi 16 décembre après les cours
- **Tombola** : mi-décembre. La date vous sera communiquée ultérieurement.

**N'oubliez pas de rapporter les souches des billets que vous avez vendus avant cette date !**

### Prochain numéro :

- Nouvel espace de convivialité

N.B : le calendrier complet des compétitions est consultable sur le tableau dans la salle et sur le site Internet de l'AGK.

Newsletter préparée avec  
Patrice Prigent